



COMMUN!QUÉ de PRESSE

ÉTRANGER

ACTION PUBLIQUE 2022 : LA CFDT MOBILISEE AUPRES DES AGENTS DE L'AEFE

Alors que le gouvernement lance une vaste concertation sur l'évolution de l'action publique dans le cadre du programme *Action publique 2022*, un projet de réforme en profondeur de l'AEFE est annoncé « pour l'été » par le président de la République.

En accord total avec les positions et les revendications de la CFDT sur la fonction publique, le Sgen-CFDT rappelle une nouvelle fois :

- Son attente forte d'un dialogue social approfondi avec les différents acteurs du réseau d'enseignement français à l'étranger.
- Son opposition à une approche uniquement budgétaire avec pour conséquence la suppression de postes de fonctionnaires détaché·e·s.
- Son attachement à un service public d'enseignement à l'étranger de qualité accessible à tous les enfants français y compris de familles modestes et contribuant au rayonnement de la France dans le monde.
- Son opposition à toute réforme des statuts des personnels qui remettrait en cause les avancées liées à la création de l'AEFE en 1990 qui a permis de sortir les enseignant·e·s de situations souvent précaires.
- Son refus de toute limitation dans le temps des détachements qui introduirait la notion de mobilité pour les résident·e·s qui ont fait leur vie dans leur pays d'accueil.
- Son exigence d'une amélioration de la situation des personnels de droit local : contrat, rémunération, protection sociale, compte personnel de formation.

Sur le dialogue social, le Sgen-CFDT revendiquera des moyens pour un dialogue social de proximité encadré et amélioré, et s'opposera à toute idée de suppression d'une instance dédiée aux conditions de travail.

La vraie question c'est quel service public d'enseignement à l'étranger nous voulons et avec quels moyens ?

Paris, le 16 mars 2018

- Contact : **Françoise Guyot et Alain Schneider**, co secrétaires généraux du Sgen-CFDT de l'étranger, 01 56 41 51 20, etranger@sgen-cfdt.fr